



Association CONVIVE
pour un **environnement CONstruit VIVant et VERT**

c/o Dr. G.Loutan, 4 Bis Rte de Jussy, CH-1226 GENEVE, fax:
*41.22/349 32 15, CCP 12-17052-8
Courriel : loutan@convive.org ; www.convive.org

AG 14 juin 2020 à 19 h pour l'année 2019 : annulée pour COVID

Faite par mail ce 12 décembre 2012

**Merci de copier l'ordre du jour dans votre courriel et noter votre réponse. Amitiés bonnes fêtes et
nouvelle année
Guy Loutan**

Ordre du Jour

- 1- Rapport d'activités pour l'année 2019
- 2- Secrétariat :
- 3- Vote sur le rapport du président pour l'année 2019 :
- 4- Rapport financier du trésorier, bilan 2019, vote :
- 5- Rapport du contrôleur des comptes 2019, vote :
- 6- Décharge du Comité pour l'année 2019, vote :
- 7- Élections
- 8- Questions et informations diverses :

Vote sur ce point 1 :

1- Rapport d'activités pour l'année 2019

Cet été 2019, notre fidèle trésorier Guy DESSOULAVY nous a quittés. Malgré son état de santé de plus en plus délicate, il a assumé avec zèle et compétence la comptabilité finale et la déclaration fiscale 2018. Nous lui sommes très reconnaissants de ces nombreuses années de collaboration.

Notre pétition au Grand Conseil P-02030 « pour une réglementation contraignante concernant les mesures en faveur de la petite faune »: Demande de nouvelles des travaux suite au renvoi à l'unanimité du Grand Conseil au Conseil d'État. Réponse positive du Conseil d'État le 8 août 18:

Par ailleurs, au niveau stratégique, la problématique de la circulation de la petite faune terrestre fera l'objet d'une fiche du Plan d'action de la SBG 2030 afin d'assurer un suivi sur la durée. Cette fiche prévoit non seulement d'éviter de construire de nouveaux pièges à faune, mais aussi d'entreprendre un assainissement des sites les plus problématiques, dont la liste reste à définir : vos contributions argumentées seront les bienvenues.

Enfin, l'office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) ne manquera pas de vous associer à l'avancement de ces travaux et le projet de fiche sera soumis à vos trois associations courant août, avant sa finalisation prévue pour l'automne.

Nous attendons la convocation...

Accueil pour la 6^e année du KARCH pour l'étude de l'évolution génétique des batraciens dans un îlot biologique isolé de tout réseau, comme le nôtre, et l'éradication du triton lobé (ponctué) indésirable dans le canton. Il fait disparaître le triton palmé genevois (à d.). Passage pour relever les nasses tous les 2 jours d'avril à octobre pour éliminer adultes et larves. Les prises sont de plus en plus petites, ce qui signifie un assez bon succès de cette éradication.



Potager urbain Ch. du Chablais : Le projet est froidement accueilli par les régies, mais la commune va faire des aménagements proches et le potager pourrait y trouver sa place, par un échange de terrain
Régies/ Commune

Haïti : retour d'Haïti après construction par Ute, le ferronnier et le potier, d'un four à gaz au collège qui évitera de brûler le bois si rare. Votre président a développé les murets et les des cultures au Collège, et organisé avec des professeurs et le personnel local la conception d'une charte pour « Développement et environnement durables » Elle sera présentée au « bishop », supérieur de l'église qui gère les écoles, et espérons, sera mise en pratique localement puis diffusées en périphérie. Récits illustrés envoyés aux membres et intéressés par mail. (cf Charte en annexe)



Plantations par CONVIVE dans une école : février 2017



février 2019

Homéo en Haïti : Bon début d'une formation en homéopathie de 2 semaines par an (janvier et août), médecine écologique et durable par excellence : pas besoin d'électricité, de chimie, d'argent. Biceps, souches des remèdes, alcool, eau et flacon suffisent ! 20 élèves prévus 40 présents ! Pourquoi le soutien de CONVIVE, ? Parce que l'homéopathie est une médecine durable, ur les humains les animaux et les plantes, en accord total avec la biologie moderne et le respect de la planète et des écosystèmes. (Article de GL à disposition sur *la Médecine durable selon la vision d'un médecin homéopathe*).

Gestion des eaux de pluie dans la favela de Corvette (août 19) Belle implication de CONVIVE dans zone en pleine construction dans un site boisé en plein ... déboisement. Risque d'érosion ++, glissement de terrain...

Conférence Octobre 19 sur l'érosion de la gestion de l'eau à la communauté réformée germanophone.

Exposé en novembre à l'AG de l'Association des Amis d'Haïti (sur les travaux de CONVIVE en Haïti au Collège Méthodiste de Frères, Collège de Puits--Blain et dans la favela e Corvette. Document PDF illustré de nombreuses photos à disposition sur demande.



Courrier à la commune de Thônex et rencontre de son secrétaire général adjoint sur

- -le projet de potager urbain ch. du Chablais / Deux Communes et contact à ce sujet avec les régies des PPE du quartier ;
- -l'éclairage public dirigé vers les étoiles ;
- -l'imperméabilisation du sol au pied des arbres ;

- les passages à faune en zone de verdure non systématiquement placés ;
- le gaspillage d'eau des douches de la piscine
- et les parois vitrées entre la piscine de Marcelly et les prés, véritables assommoirs à oiseaux.

Petit message d'automne aux membres et intéressés sur l'entretien des jardins favorables à la petite faune en cette saison, avec reprise pour publication dans le journal Pic Vert en décembre (n°127-21), merci à Christina Meissner, fidèle rédactrice de la rubrique Jardin de ce journal !
Et aussi pour annoncer le décès prématuré de notre fidèle ami et comptable de longue date Guy Dessoulavy.

Intervention auprès des propriétaires des PPE route de Jussy – ch. du Chablais et Deux-Communes pour renaturer un peu le parc stérile genre « désert vert pour chiens » autour des immeubles : laisser croître la haie naturellement le long de la route et créer un parc é chien pour leurs ébats et leurs crottes actuellement dispersée partout...

2- Secrétariat : tenu par le président. Peu de courriers ni de rappels de cotisations.

Envoyé du PV de l'AG de juin 2019 pour 2018.

4- Rapport du trésorier, bilan 2019 et vote :

La comptabilité a été présentée par Guy qui la tient de son mieux, à Mme Monique HENDRIX, qui a aidé à remplir la déclaration fiscale, en raison du décès de notre comptable ami de longue date Guy Dessoulavy. Pour être franc, comptabilité difficile en raison des bourses en partie communes francs, dollars et gourdes, et surtout l'impossibilité de recevoir es factures ou quittances lors de nos engagements pratiques sur place.

Quelques membres nous soutiennent par un versement régulier ou occasionnel, qu'ils soient remerciés !
Question argent. Les dépenses sont quasi nulles à Genève, mais beaucoup et dépensé pour l'écologie en Haïti (séjour demi-pension 60 us\$/j, voyage, frais de transports sur place.) Les travaux se paient une fois faits et contrôlés. De loin je me base sur les contacts whatsapp avec exigences de photos et factures tant que possible.

Solde 31 12 018 :	CCP 1'398.-	Depo : 8'850.-	Total : 10'248.-
Soldes 31 12 019	CCP : 4'951 :-	Depo : 8'046.-	Total : 13'000

La déclaration fiscale 019 a été acceptée et CONVIVE et toujours au bénéfice d'une exonération d'impôts

5- Rapport du contrôleur des comptes 2019 Monique HENDRIX et vote :

6- Décharge du Comité pour l'année 2019 :

7- Élections 0

8- Questions et informations diverses : a voir selon les courriers à venir ?

10- Pic nique canadien

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale 2020 de l'association-CONVIVE

En notre qualité de réviseurs des comptes, nous avons vérifié les comptes annuels de l'association-CONVIVE pour l'exercice débutant au 1^{er} janvier 2019 et arrêté au 31 décembre 2019.

Le total du bilan s'élève à CHF 12'919.91 et le compte de résultat fait état d'un bénéfice de CHF 499.90

Notre révision a été effectuée sur la base du bilan au 31.12.2019. Approuvé par l'assemblée générale 2019.

Nous avons contrôlé les comptes annuels 2019 en procédant à des examens par sondage et à des analyses.

Le bilan et le compte de résultat pour l'exercice 2019 concordent avec la comptabilité.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi et aux statuts.

Nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les présents comptes annuels.

Genève, le 11 décembre 2020

Signature des réviseurs des comptes:



Monique C.J. Hendricks